



## Appel à Cotisation 2021

En 2021, adhérer au SNMTh, c'est :

- Assurer aux médecins thermaux toute leur place dans la lutte A. Covid.
- Garantir aux médecins thermaux une juste indemnisation des conséquences de la pandémie

Adhérer au SNMTh, c'est toujours :

- Défendre une rétribution juste et équitable de tous les médecins thermaux ....
- Promouvoir l'indépendance et le rôle du thermalisme médical ....
- Renforcer la position des médecins thermaux au sein des instances nationales .....
- Participer à la promotion et à l'évolution du thermalisme .....



### Cotisation 2021 - SNMTh

NOM – Prénom :

Adresse :

Tél :

Port :

Fax :

**Merci d'indiquer impérativement votre adresse mail afin de recevoir toutes nos informations syndicales**

**Email :** \_\_\_\_\_ **@** \_\_\_\_\_

( ) Généraliste ( ) Spécialiste : **quelle Spécialité ?** \_\_\_\_\_

Règle sa cotisation 2021 d'un montant de :  85 €

Règle éventuellement sa cotisation 2020 de :  85 €

Pour les membres honoraires :  25 €

[par chèque bancaire, postal à l'ordre du SNMTh ou bien par virement bancaire :](#)  
[\(IBAN FR7630003034120005088899636\)](#)

Désire qu'une part de sa cotisation soit reversée à une des centrales syndicales nationales :

C.S.M.F.  F.M.F.  MG France  SML  Aucune